

Rapport annuel 2016

Bosch Rexroth: rentable, précis, sûr et efficace en énergie

Des funiculaires et téléphériques de haute montagne, des véhicules performants de déblaiement de la neige et des emballeuses innovantes pour l'industrie alimentaire en passant par des machines outils et des presses ultra performantes jusqu'à de grands projets de rénovation pour le théâtre et la scène – nous mettons tout en œuvre.

En qualité de **partenaire global, Bosch Rexroth** assiste les constructeurs mondiaux de machines et équipements à l'aide de prestations technologiques de pointe et de connaissances uniques du secteur. En Suisse, plus de 150 personnes réalisent des solutions précises, sûres et ménageant les ressources.

Nos innovations apportent des **améliorations** à plusieurs niveaux pour les fabricants de machine et les utilisateurs. Elles aident ainsi à réduire les émissions de CO₂ dommageables à l'environnement tout en accroissant la productivité. Surtout, nous simplifions l'utilisation de **solutions d'automatisation globales** grâce à des fonctions prédéfinies et à une panoplie complète d'outils d'ingénierie. Au sein du groupe Bosch, Bosch Rexroth promeut le concept d'Industrie 4.0.

Avec un vaste portefeuille de produits ainsi que l'expérience de la production acquise dans ses propres usines du monde entier, Bosch Rexroth fournit des solutions performantes très demandées notamment sur un marché high-tech tel que la Suisse.

Année de fondation: 1966 | Effectif: 150



- 4 Rapport du président du conseil de fondation
- 6 Effectif des assurés et retraités
Prestations d'assurance
- 7 Cotisations
Taux de couverture
Patrimoine de la caisse
- 8 Rendements des placements
- 9 Stratégie de placement
- 10 Bilan
- 11 Compte d'exploitation
- 12 Rapport de l'organe de révision
- 13 Organisation
- 14 Employeurs associés

Réformes et changements

Chères assurées, chers assurés,
Chères retraitées, chers retraités,

L'année de placement 2016

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de fondation de la Caisse de Pension a consacré des efforts intensifs aux défis actuels posés par le bas niveau persistant des taux d'intérêt et la nouvelle progression de l'espérance de vie.

Diverses mesures ont été mises en place pour éviter que le financement des rentes actuelles continue d'entraîner des redistributions des actifs aux retraités. Le taux technique utilisé pour l'évaluation des engagements de pension a été réduit, de 2,5 à 2 %, et le taux de conversion des rentes sera abaissé progressivement à 5,05% d'ici 2023. Nous pouvons ainsi garantir que les promesses de rentes correspondent à l'espérance de vie actuelle et au contexte de taux d'intérêt régnant en ce moment.

L'augmentation des engagements de rentes rendue nécessaire par le recul du taux technique a été reprise par les employeurs associés et couverte par des apports totalisant 23,5 millions de francs. Le taux de couverture n'en est pas affecté. Grâce à la hausse paritaire des cotisations d'épargne, qui amortit l'effet du taux de conversion plus bas, la Caisse de Pension peut maintenir l'objectif de prestation sans changement, ceci tout au moins pour les jeunes assurés.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont également abordé des questions importantes sur les prestations et le financement de notre système de retraite dans le cadre de la réforme Prévoyance vieillesse 2020. Après des délibérations intensives largement répercutées dans les médias, le projet sera soumis à la votation populaire en automne 2017.

En dépit de la faiblesse des taux d'intérêt, l'année de placement 2016 a pu se solder par une bonne performance de 4,78 %. Ce résultat positif est dû essentiellement aux actions étrangères et à la large part de biens immobiliers.

En outre, le conseil de fondation et la commission de placement ont validé une nouvelle stratégie de placement en 2016. Il a ainsi été décidé de réduire les investissements dans les obligations en Suisse et de placer désormais quelque 5 % du patrimoine dans un produit hypothécaire. Ces adaptations ont généré un rendement légèrement plus élevé que prévu.

En liaison avec le délestage du rendement théorique engendré par la baisse du taux d'intérêt technique, la Caisse de Pension Bosch Suisse devrait parvenir à dégager régulièrement de bons rendements ces prochains temps. Ainsi, à fin 2016, le taux de couverture s'est établi à 113,6 %, ce qui correspond à une progression de 2,2 %.

Les comptes annuels 2016 ont été approuvés à l'unanimité lors de la séance du conseil de fondation du 10 mai 2017. Le conseil de fondation a alors été réélu et constitué pour les quatre prochaines années. Vous en trouverez la composition exacte en page 13 du présent rapport.

Je profite de cette occasion pour remercier mes collègues du conseil de fondation, de la commission de placement et de l'administration pour leur collaboration loyale et professionnelle de même que pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, et je souhaite une excellente année 2017 aux assurées et assurés ainsi qu'aux retraitées et retraités.



Benjamin Jäggi
Président du conseil de fondation

Effectif des assurés et retraités

	2016	2015	Variation
Actifs	2'750	2'812	-62 (-2,2%)
Retraités	1'413	1'392	+21 (+1,5%)
Total	4'163	4'204	-41 (-1,0%)

Le rapport entre les actifs et les retraités s'est également détérioré au cours de l'exercice 2016. Il atteint maintenant 1 retraité pour 1,95 actif (EP 2,0).

Cotisations (en mio CHF)

	2016	2015
Cotisations d'épargne	28,2	28,9
Cotisations de risque	6,5	6,7
Versements uniques	25,8	6,0

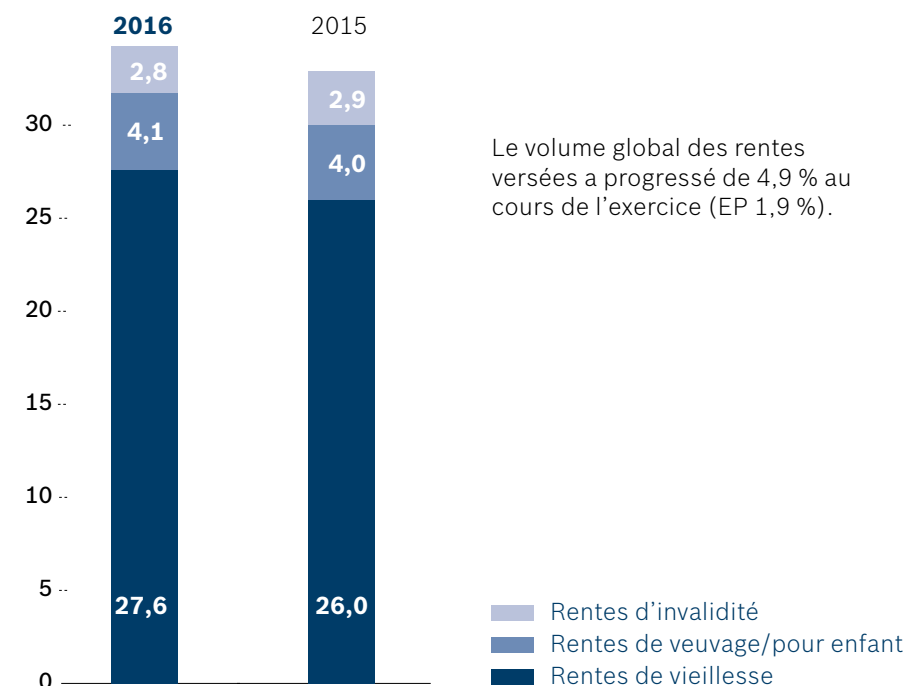
Les versements uniques ont fortement progressé grâce à l'apport facultatif des employeurs qui a totalité 23,5 millions de francs.

Taux de couverture

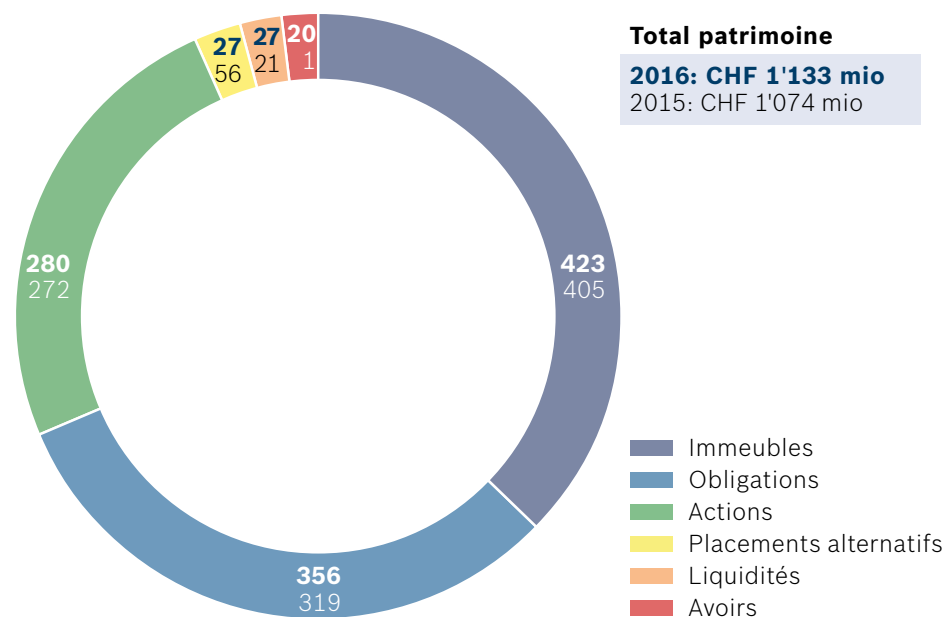
	2016	2015
Taux de couverture selon OPP2	113,6%	111,2%

Le taux de couverture est calculé avec un taux d'intérêt de 2,0 % (EP 2,5 %). Bases techniques LPP 2015.

Prestations d'assurance (en mio CHF)

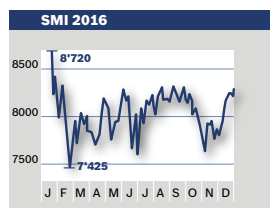


Patrimoine de la caisse (en mio CHF)



Rendements des placements

	2016	2015
Liquidités	-13,6%	-43,5%
Obligations CHF	1,4%	1,8%
Obligations devises tierces	8,1%	-8,7%
Immeubles	4,9%	6,3%
Actions suisses	0,7%	3,5%
Actions étrangères	9,7%	-2,2%
Hedge funds	6,8%	-55,4%
Private equity	7,5%	11,7%
Commodities	9,3%	-28,2%
Infrastructures	8,9%	3,8%
Rendement global	4,8%	-0,6%



Le rendement négatif des liquidités est dû à la couverture des actions (paiement de marges) et des devises étrangères.

Stratégie de placement (31.12.2016)

	Pourcentage effectif	Marge
Liquidités	1,2%	0-10%
Obligations CHF	16,7%	11-17%
Obligations devises tierces	15,8%	7-21%
Immeubles en Suisse	35,4%	30-40%
Immeubles à l'étranger	3,0%	0-4%
Actions suisses	10,2%	6-10%
Actions étrangères	15,3%	12-20%
Hedge funds	0,2%	0-1%
Private equity	1,1%	0-2%
Commodities	0,0%	0%
Infrastructures	1,1%	0-5%
Total des placements	100,0%	

Aucun investissement actif n'est plus effectué dans les hedge funds et le private equity. Ces deux placements sont progressivement abandonnés.

Le 15 septembre 2016, la stratégie de placement a été remaniée sur la base de deux analyses des actifs et passifs. L'écart de la marge des actions suisses a été corrigé en janvier 2017 (rééquilibrage trimestriel).

Bilan (en mio CHF)

Actif	31.12.2016	31.12.2015
Liquidités	26,8	21,3
Obligations	355,9	318,6
Immeubles	422,8	404,3
Actions suisses	111,9	111,8
Actions étrangères	168,7	160,4
Hedge funds	2,4	2,4
Private equity	11,7	13,3
Commodities	0,0	28,8
Infrastructures	12,5	11,7
Créances	20,2	1,3
Compte de régularisation de l'actif	0,0	0,1
Total	1'132,9	1'074,0

Passif	31.12.2016	31.12.2015
Dettes	20,8	19,9
Compte de régularisation du passif	0,2	0,2
Réserves de contribution de l'employeur	3,7	3,5
Capital de prévoyance des assurés actifs	412,5	419,9
Capital de prévoyance des assurés retraités	526,4	476,4
Provisions techniques	26,9	38,7
Réserves de fluctuation de valeur	132,7	106,2
Fonds libres de certaines affiliations	9,7	9,2
Total	1'132,9	1'074,0

Compte d'exploitation (en mio CHF)

	2016	2015
Cotisations et apports	70,5	41,6
Prestations d'entrée	8,4	10,8
Total cotisations et prestations d'entrée	78,9	52,4
Prestations réglementaires	-41,3	-40,3
Prestations de sortie	-25,2	-25,6
Total prestations et versements anticipés	-66,5	-65,9
Dissolution/constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques	-30,8	-9,8
Charges d'assurance	-0,2	-0,2
Résultat d'autres activités d'assurance	-31,0	-10,0
RÉSULTAT NET DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE	-18,6	-23,5
Résultat net des placements	45,7	-9,5
Autres charges/produits	-0,6	2,2
RÉSULTAT AVANT CONSTITUTION/DISSOLUTION DE RÉSERVES DE FLUCTUATION DE VALEUR	26,5	-30,8
Dissolution/constitution de réserves de fluctuation de valeur	-26,5	30,8
EXCÉDENT DE CHARGES (-) PRODUITS (+)	0,0	0,0

Le bénéfice de l'exercice 2016 (26,5 millions de francs) a été intégralement attribué aux réserves de fluctuation de valeur.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Il ne nous est hélas plus possible de publier ici le rapport de révision de PricewaterhouseCoopers (PWC). Cela est dû au fait que le rapport de révision se réfère aux comptes annuels détaillés alors que nous ne reproduisons dans le présent rapport annuel qu'une version comprimée du bilan et du compte d'exploitation.

Nous résumons ci-après les résultats selon le rapport de révision:

L'organe de révision a examiné les comptes annuels de la Caisse de Pension Bosch Suisse constitués du bilan, du compte d'exploitation et de l'annexe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2016.

Résultat de la révision:

PWC confirme que les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2016 sont conformes à la législation suisse, à l'acte constitutif de la fondation et aux règlements.

L'organe de révision a vérifié:

- si l'organisation et la gestion étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires et si un contrôle interne adapté à la taille et à la complexité de l'institution était en place;
- si les placements étaient conformes aux dispositions légales et réglementaires;
- si les comptes de vieillesse étaient conformes aux dispositions légales;
- si les mesures destinées à garantir la loyauté dans la gestion de la fortune avaient été prises et si le respect du devoir de loyauté ainsi que la déclaration des liens d'intérêt étaient suffisamment contrôlés par l'organe suprême;
- si les fonds libres avaient été utilisés conformément aux dispositions légales et réglementaires;
- si les indications et informations exigées par la loi avaient été communiquées à l'autorité de surveillance;
- si les actes juridiques passés avec des personnes proches qui nous ont été annoncés garantissaient les intérêts de l'institution de prévoyance.

L'organe de révision confirme que les dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables en l'espèce ont été respectées.

PWC recommande d'approuver les comptes annuels présentés.

Le rapport de révision a été émis sans la moindre réserve.

Organisation

Conseil de fondation

Représentants de l'employeur

Baumann Rudolf PA-FD/FC
Chanton Marzell PT-AC/PA2
Gygli Walter PT-AC/MSC-PA4
Jäggi Benjamin*¹⁾ RBSC/FC
Patané Danilo PA/HRLBng (vacant dès le 10 mai 2017)
Rickenbacher Jörg TTCH/FC
Stutz Roger PACB/CFA

Représentants des employés

Brantschen Klaus PT-AC/QMM-PA2
Cornut Linda*²⁾ CI/DAV2.1
Frei Walter PT-AC/SFA2-CH
Jäger Armin PA/ICO22
Marggi Regula DCEM/CTG-CH
Merklin Axel* RBSC/FC
Schudel Roger PACB/MFS1

Direction

Jeker Marcel* PKCH

Adresse du secrétariat: case postale | 4501 Soleure | Téléphone: 032 686 36 36 | www.pk-bosch.ch

* Droit de signature à deux ¹⁾Président ²⁾Vice-président

Employeurs associés

Robert Bosch AG RBCH

Robert Bosch Internationale Beteiligungen AG RBINT

Bosch Packaging Services AG PACE

Bosch Packaging Systems AG PACB

Bosch Packaging Technology SA PACD

Bosch Pouch Systems AG PACX

Bosch Rexroth Schweiz AG DCCH

Buderus Heiztechnik AG TTCH

Scintilla AG RBSC

sia Abrasives Industries AG PTCI

Experts

AON Hewitt, Zurich

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG, Berne

Conseiller en placement

Ecofin Investment Consulting AG, Zurich

Autorité de surveillance

Surveillance LPP et des fondations du
canton de Soleure
